



Extrait du Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealainmillet.fr/Le-chauffage-trop-cher-en-2010>

Le chauffage trop cher en 2010...

- DHD - Réseau de chaleur -

Date de mise en ligne : lundi 13 juin 2011

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Plusieurs habitants, locataires ou copropriétaires, m'ont contacté pour me faire part de leur désarroi face à des rappels de charge 2010 très importants concernant le chauffage urbain. Certains doivent ainsi payer jusqu'à 500Euros de rappel pour l'année 2010, ce qui porte parfois la facture à plus de 1500Euros pour l'année.

Nous avons annoncé fin 2009 une année 2010 difficile avec l'absence de toute production de chaleur bois, compte tenu de la reconstruction nécessaire de la chaufferie. Évidemment, si le prix du pétrole était resté au niveau du printemps 2009, cela aurait permis de compenser cette absence de bois. Non seulement, le pétrole a augmenté, mais il a rejoint les niveaux records de début 2008.

J'avais annoncé au conseil de transparence du 3 Juin 2010 que l'année serait difficile avec un pétrole en très forte hausse et un hiver qui avait été un des plus froids de ces dernières années. C'était d'ailleurs une des raisons pour démontrer au préfet que la proposition de suppression immédiate du CHV pour le remplacer par du fuel était impossible pour les usagers, car cela représentait une "sur augmentation" énorme sur une situation déjà difficile. C'est pourquoi la ville annonçait alors la sortie du fuel avec la construction d'une chaudière gaz qui sera livré en Octobre 2011.

Lors du conseil de transparence du 15 Novembre 2010, j'ai donné publiquement les très mauvais chiffres que nous constatons, avec une évolution moyenne de la facture d'un appartement type qui passait de 941Euros à 1264 Euros, soit une augmentation de 34%. J'ai aussi présenté l'impact positif des décisions de la ville, avec la garantie d'avoir 40% de bois (avenant 25) et la décision de sortir du fuel (avenant 25). Ces deux décisions conduisent à une facture simulée de 1023Euros pour l'année 2010, soit -19% par rapport à la situation réelle. On voit ainsi que la reconstruction de la chaufferie bois et la construction de la nouvelle chaufferie gaz, malgré le coût des investissements, protègent l'usager en effaçant presque l'impact de la hausse très forte du fuel.

Il restera ensuite encore un investissement nécessaire pour franchir le seuil des 50% d'énergie renouvelable et bénéficier de la TVA à 5,5%, avant de mettre en débat les objectifs du service public du réseau de chaleur après le contrat actuel qui se termine en 2014.

Mais en attendant, il est important de donner à chacun les prévisions les plus justes possibles pour l'année 2011 et surtout l'année 2012. Elles sont disponibles pour les bailleurs et syndicats, comme pour les associations de locataires. Ces prévisions sont importantes car les gestionnaires en locatif ou en copropriété doivent être prévoyant en établissant les provisions pour charge. Trop souvent, en 2010, ils ont baissé les provisions au niveau des charges de 2009, année où le pétrole était descendu à un très bas niveau (jusqu'à 30\$) alors même qu'il remontait pour atteindre les 150\$ mi 2010. C'est un facteur aggravant pour les usagers de voir arriver une grosse somme à payer au moment du rappel de charge. Or, si l'augmentation de 2009 à 2010 est effectivement de 35% en moyenne, l'augmentation de 2008 à 2010 n'est que de 15% avec un hiver nettement plus froid ! Cela se voit par exemple sur le prix du MWh livré qui baisse de 49Euros au premier trimestre 2008 à 33Euros au premier trimestre 2009 pour grimper à 56Euros début 2010.

En complément des investissements sur le réseau de chaleur, la ville met en place cette année une nouvelle façon de suivre le réseau, avec un nouveau cahier des charges du contrôle d'exploitation pour tenir compte des critiques faites par les participants au comité de transparence.

► il y aura deux comités de transparences par an. Un en Juin où seront présentés les résultats de la dernière saison

de chauffe. Bien sûr, les chiffres comptables ne seront pas encore connus, mais les consommations et la facturation de l'hiver qui vient de se finir seront connus. La deuxième rencontre se tiendra comme avant en Novembre, avec le bilan financier de la SECV et une analyse de la situation du réseau et des changements prévus pour l'année suivante.

- le bureau d'étude chargé du contrôle devra tenir à jour une base de donnée de suivi des consommations et des facturations, mais aussi des contrôles concernant l'entretien du réseau et des installations, afin de permettre un vrai suivi des charges d'entretien liées à l'abonnement. Cette base de donnée permettra de mieux répondre aux questions de chaque abonné toute l'année.

Nous savons tous l'enjeu que représente l'augmentation du coût de l'énergie sur le budget des familles. Du chauffage au transport, les factures augmentent partout, essence, gaz, électricité... Certains veulent nous faire croire que ce serait une bonne chose pour nous obliger à consommer moins, mais nous savons bien que l'augmentation des prix est profondément inégale. Ce sont les plus pauvres qui sont les premières victimes. Au contraire, nous devons défendre le droit à l'énergie. C'est le sens que nous donnons au réseau de chaleur, un outil qui doit garantir l'accès au chauffage dans de bonnes conditions environnementales et économiques.

Sur ce point, l'année 2010 nous met à rude épreuve. Nous en connaissons les trois causes principales.

- La première est l'hiver qui a été froid. Cela nous rappelle quel réchauffement climatique ne veut pas dire que nous pourrions nous passer de chauffage car il peut s'accompagner d'hivers rudes...
- La deuxième est l'envolée du prix du fuel. Mais nous savons qu'à partir de 2012 nous n'utiliserons du fuel qu'exceptionnellement.
- enfin, la troisième cause est bien l'absence de bois, compte tenu du chantier de reconstruction de la chaufferie. Cela représente pour l'ensemble des abonnés une somme importante qui s'ajoute à ce que nous avons déjà payé en trop parce que la chaufferie n'atteignait pas les objectifs. Le rapport d'expertise a désigné clairement les responsabilités du concepteur-constructeur. Mais pour faire reconnaître le préjudice de tous les Vénissiens, il faut aller en justice. La ville a proposé à tous les abonnés de participer à cette action ensemble en créant une association de défense des abonnés. Pour l'instant, seules 5 copropriétés et un bailleur (la Sacoviv) ont répondu positivement.

Le maire prendra ces prochains jours de nouvelles initiatives pour relancer cette démarche. L'enjeu est facile à retenir. Au total, 4 millions d'Euros de trop payé entre 2005 et 2010...